

TUE-INSECTES R4 DE PRAMEX

SOLUTION DOMESTIQUE

Insecticide à émulsion stable prêt à l'emploi de Perméthrine
Pour supprimer les organismes nuisibles indiqués à l'intérieur des bâtiments et pour les utilisations extérieures
générales indiquées en milieu résidentiel.

PRINCIPE ACTIF:

Perméthrine.....0,25%

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0193% à titre d'agent de conservation

NO. D'HOMOLOGATION 26289 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence médicale, d'incendie, de récipients fuyards ou endommagés ou pour obtenir des réponses à
des questions sur la santé et la sécurité, composer le **1-888-740-8712**.



7325 Aspen Lane North
Minneapolis, MN 55428
(763) 544-0341

EPA Est. No. 1021-MN-2

VALENT CANADA INC., 201-230 HANLON CREEK BLVD., GUELPH, ONTARIO N1C 0A1, (519) 767-9262

CONTENU NET: 0,5 - 5,0 L

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Se laver les mains à fond après avoir manipulé le produit et avant de fumer ou de manger. Éviter de contaminer les aliments pour humains, les aliments pour animaux, les ustensiles de cuisine et l'eau potable. Tenir les animaux de compagnie à l'écart et couvrir les aquariums avant d'appliquer le produit. Après l'emploi et au moins une heure (1) de séchage, laver toutes les surfaces qui pourraient entrer en contact avec des aliments. Ne pas utiliser le produit sur les humains. Empêcher les humains et les animaux de compagnie d'entrer en contact avec les régions traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux. Toxique pour les abeilles. Toxique pour les insectes utiles. Ne pas appliquer directement sur les lacs, les rivières, les ruisseaux, les étangs, les marais littoraux et les estuaires. Ne pas contaminer les régions aquatiques précitées par la dérive de pulvérisation, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Ce pesticide est très toxique pour les abeilles exposées au traitement direct ou aux résidus laissés sur les endroits traités. Ne pas appliquer le produit ou lui permettre de dériver lorsque les abeilles visitent activement les endroits traités. On devrait faire les applications de manière à laisser un intervalle maximal entre le traitement et la période suivante d'activité des abeilles.

PREMIERS SOINS: En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes.

MODE D'EMPLOI

NE PAS appliquer à l'intérieur comme une application de diffusion. SEULES applications de taches sont permises à l'intérieur dans les zones résidentielles. L'application ponctuelle est localisée sur une surface ne dépassant pas 0,2 m². Les taches ne doivent pas être adjacentes. La surface combinée des spots ne doit pas dépasser 10% de la surface totale d'une pièce. NE PAS appliquer sur des meubles, des matelas, du linge de maison, des jouets ou des vêtements.

NE PAS appliquer dans les espaces en hauteur ou dans des espaces confinés (par exemple, les greniers, les vides sanitaires, les petits entrepôts, les placards).

Ventilez les zones traitées après l'application en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant des ventilateurs lorsque cela est nécessaire pour faciliter la circulation de l'air.

NE PAS appliquer en présence de personnes ou d'animaux domestiques [ou de bétail].

NE PAS laisser des personnes ou des animaux domestiques [ou du bétail] pénétrer dans les zones traitées tant que les pulvérisations n'ont pas séché

NE laissez PAS le spray goutter ou permettre la dérive sur des surfaces non ciblées.

NE PAS appliquer par pulvérisation spatiale.

NE PAS appliquer sur un plan d'eau.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Évitez d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.

NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

BIEN AGITER LE PRODUIT AVANT L'UTILISATION.

MODE D'EMPLOI POUR LE VAPORISATEUR

PULVÉRISATEUR À BRANCHEMENT RAPIDE	[DIAGRAM 1] Retirer le pulvérisateur. Tirer sur le tuyau pour le SORTIR AU COMPLET.	[DIAGRAM 2] Insérer le raccord (couleur) dans le bec (du bouchon) jusqu'à ce qu'il s'enclenche	[DIAGRAM 3] Faire pivoter le bec vers le haut. Ouvrir la buse à l'extrémité du pulvérisateur.
------------------------------------	---	---	--

Régler la buse du pulvérisateur de façon à obtenir un jet pour traiter les fentes et les crevasses ou une pulvérisation à grosses gouttes pour les autres endroits à traiter. Tenir le pulvérisateur à une distance de 30 cm (12 pouces) des insectes à éliminer ou des surfaces à traiter.

ENTREPOSAGE: Tourner la buse en position fermée. Fermer la buse du pulvérisateur. Conserver en lieu sûr dans le contenant d'origine. Craint le gel. Ne pas transvider le produit dans un autre contenant.

INSTRUCTIONS CONCERNANT L'APPLICATION À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS Pour application localisée seulement. À l'intérieur, ne pas employer le produit comme pour une pulvérisation spatiale ou un traitement généralisé.

PULVÉRISATION SUR UNE SURFACE

POUR CONTRÔLER LES BLATTES, LES CLOPORTES, LES FOURMIS, LES LÉPISMES (ARGENTÉ), LES THERMOBIES, LES ARAIGNÉES, LES GRILLONS, TRIBOLIUM ROUGE DE LA FARINE, CHARANÇON DU RIZ: Diriger le jet dans les endroits cachés, les fissures et les crevasses ainsi que derrière les tablettes et les tiroirs. Dans le cas des **lépismes**, pulvériser le produit sur les bibliothèques. Dans le cas des fourmis, pulvériser le produit sur leurs pistes, les nids, et les points d'entrée.

POUR CONTRÔLER LES ANTHRÈNES DES TAPIS: Pulvériser le produit sur les bords des tapis et sous les tapis durant environ 10 secondes. Faire une application locale sur le plancher et les plinthes. Pulvériser le produit directement dans les fissures, les crevasses et les endroits infestés des rayonnages. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

POUR CONTRÔLER LES PUCES (ADULTES ET À LA PHASE LARVAIRE) ET LES TIQUES (ADULTES ET À LA PHASE LARVAIRE): Vaporiser généreusement le produit dans les endroits infestés, dans les lits des animaux de compagnie, dans les aires de repos, les fissures et les crevasses avoisinantes, le long des plinthes, des moulures, et des dormants de porte et de fenêtre ainsi que derrière ces boiseries. Faire seulement une pulvérisation localisée sur les régions infestées du plancher et non une pulvérisation spatiale ou un traitement généralisé. Il est recommandé de laver le linge qui recouvre les aires de repos des animaux après le traitement. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît. Laisser le produit sécher complètement avant de permettre aux animaux d'entrer en contact avec les régions traitées.

POUR CONTRÔLER LES TEIGNES DES VÊTEMENTS: Sortir les vêtements infestés, les brosser à fond et les faire aérer au soleil durant plusieurs heures, si possible. Pulvériser généreusement le produit dans les coffres, les armoires, les commodes et autres meubles de rangement vides en prenant soin de diriger le jet vers les fissures, les joints et les crevasses. Après avoir fait aérer les vêtements infestés, on peut les traiter légèrement en prenant soin de tenir la gâchette à moins de 90 centimètres (3 pieds) du tissu pour éviter la formation de taches. Laisser sécher les vêtements avant de les manipuler, puis les laver avant de les porter.

TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ À L'EXTÉRIEUR

Pour favoriser la lutte contre les tiques dans les aires d'activité extérieures, traiter une bande de végétation et une couche de feuilles mortes de 1,8 à 3 mètres (de 6 à 10 pieds) de largeur en bordure de ces aires, surtout si la végétation est dense. NE PAS appliquer sur des plantes destinées à la consommation humaine ou animale (fruits, légumes, herbes, etc.).

POUR CONTRÔLER LES INSECTES DES JARDINS: Le produit tue les ALEURODES et les PUCERONS sur les roses, les dahlias, les asters et autres plantes ornementales. On peut aussi l'employer sur les plantes comme les pesticides à multiples usages dans les petits jardins et pour des traitements localisés au début d'une infestation par les insectes pour éviter qu'elle ne se répande.

On peut aussi employer le produit sur d'autres plantes telles que les violettes africaines, les asters, les bégonias, les camélias, les œillets, les chrysanthèmes, les dahlias, les delphiniums, cornouillers, les lierres, les fusains, les fuchsias, les géraniums, les crassules, les plants de vigne, les kentias, les lauriers, les soucis, les rhododendrons, les roses, les caoutchoucs, les gueules-de-loup, les giroflées, les misères et les zinnias.

Le produit est efficace contre les PUCERONS, les FOURMIS et les ALEURODES lorsqu'il est utilisé selon le mode d'emploi.

ENTREPOSAGE : Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser le contenant vide. Emballer le contenant et le jeter aux ordures ménagères.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.